



S.I.R.D.

135, rue de l'Industrie
38170 SEYSSINET-PARISSET

tél : 04.76.21.85.26

fax : 04.76.49.03.79

N/Réf : DELCOM **27-08**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Du Comité Syndical 14 mai 2008

Le quatorze mai deux mille huit, le Comité du SIVOM, dûment convoqué s'est réuni au complexe sportif Aristide Bergès de Seyssinet-Pariset, sous la présidence de Monsieur Michel BAFFERT, Président du SIRD

Date de convocation : 30 avril 2008

Nombre de délégués en exercice : 18 Présents : 16 Votants : 17

Présents : M.BAFFERT(2), Y.BOULARD, A. CARBONARI, Jeanine CARRIER, C.COIGNÉ, C.DIDIER, G.FRIER, J. GAUTHIER, F.GILABERT, G.JULLIEN, M.MASTROMAURO, V.MICHEL, M. REPELLIN, D.ROUX, A.SAUNIER-PLUMAZ, J.TESSAIRE.

Absents excusés : M. BROUZET, P.MOLINARO

Président de séance : M.BAFFERT

Secrétaire de Séance : V.MICHEL

Rappel du quorum : 10

Objet : **ETABLISSEMENTS SPORTIFS-**

Extension du gymnase Yves Brouzet : demande de subvention à la DDJS

Rapporteur : **Guy JULLIEN**

DELCOM 27-08

Le Vice-président expose :

-
- -Considérant la validation du PPI du SIRD pour les années 2006 à 2010 actant l'extension du gymnase Yves Brouzet
- -Considérant que l'utilisation de cette salle est d'usage scolaire pour 2/3 du temps et associatif pour 1/3 du temps avec l'organisation de compétition de niveau régional et National.
- -Considérant la concertation avec les utilisateurs du gymnase* organisée par le SIRD et la ville de Seyssins en vue de l'établissement du programme, concertation qui s'est déroulée au cours de trois réunions)
 - le 8 février 2005
 - le 26 mai 2005
 - le 14 mai 2007

(*groupe de travail composé des services du SIRD, des services de la mairie de Seyssins, des professeurs d'EPS du collège et des associations sportives de la ville

Le Comité syndical, lors de sa réunion du 30 mai 2007, a validé le programme ci-joint et l'estimation financière de l'opération à 635 000 € TTC.

Les objectifs de l'opération sont retracés ci-dessous :

- Améliorer la fonctionnalité du gymnase avec création d'un étage
- Création de locaux manquants (infirmerie, local arbitre, vestiaires, local technique..)
- Répondre aux normes de sécurité en vigueur notamment pour l'accessibilité des PMR
- Assurer les compétitions de niveau Régional et National

Les principaux éléments du programme sont joints en annexe. En résumé, la surface utile totale du projet bâtiment est de **418,96m²** comprenant 236,73m² de surface créées, 127,73m² de surfaces aménagées et 54,50 m² de surfaces non closes

S'ajoute également 60 m² d'aménagement de voirie et d'accès au gymnase

Le montant de l'estimation prévisionnelle des travaux en phase APD est égal à **642 800 € HT**, en valeur septembre 2007,

L'opération impactera les Budgets 2007 et 2008.

-Chronogramme prévisionnel : démarrage des travaux Mai 2008 pour une durée de 6 mois.

Dans le cadre de cette opération, le Comité syndical du SIRD sollicite La Direction départementale de la jeunesse et de sports pour une subvention la plus élevée possible.

Le comité, après délibération,

CONCLUSIONS ADOPTEES A L'UNANIMITE

Ainsi fait, les jours, mois et an susdits
Conforme au registre

Fait à Seyssinet-Pariset, le 15 mai 2008

Le Président,

Michel BAFFERT

PROGRAMME

Version 1.1

Mai 2007



PRINCIPAUX ELEMENTS DU PROGRAMME d'Aggrandissement du Centre Sportif Yves Brouzet

Description fonctionnelle et technique des besoins essentiels.

Au vue des besoins exprimés par le groupe de travail, l'agrandissement devra comprendre les éléments suivants:

ETAGE:

- **Création de la nouvelle entrée – hall d'accueil-** pour le public et les utilisateurs rue Joseph Moutin. Un soin particulier sera apporté au traitement de cette entrée pour qu'il permette une identification forte du lieu.
Dans ce hall d'accueil seront aménagés :
 - **Une loge pour les gardiens** d'une surface de 20 m² minimum La loge sera équipée d'une partie vestiaire et d'un lavabo avec robinet mélangeur, un robinet de puisage à 60 cm du sol avec raccord rapide, un sèche-mains électrique.
 - **Une zone de convivialité** : cette partie bar, intégrée dans le volume du hall, sera constituée d'un comptoir avec rangements munis de portes fermant à clé. Un local de stockage de boissons à proximité immédiate aura une surface d'environ 3 m². Un évier double bac avec égouttoir en inox sera incorporé au comptoir et équipé de robinet mélangeur eau chaude et eau froide. Un robinet de puisage avec raccord rapide à 60 cm du sol est à prévoir dans cette zone.

Les accès à la grande salle de l'étage et aux salles du rez de chaussée se feront par ce hall d'accueil.

- **Installation d'un ascenseur pour PMR**
- **Création d'un bloc sanitaires pour le public et les utilisateurs, accessibles aux PMR.**

D'environ 20 m², il sera équipé de WC avec abattant, de lavabos avec mélangeurs eau froide et eau chaude, de miroirs de 40 cm x 50 cm, de sèche mains électriques, d'un robinet de puisage pour raccords rapides. Les sanitaires hommes comporteront 3 WC avec abattant dont 1 accessible PMR et 2 lavabos avec mélangeurs. De même, les sanitaires femmes comporteront 3 WC avec abattant dont 1 accessible PMR et 2 lavabos avec mélangeur. Tous les sanitaires accessibles aux PMR seront équipés d'une barre d'appui et d'un lavabo à hauteur réglementaire avec robinet mélangeur.

- **Création de deux blocs vestiaires - douches pour sportifs** : Chaque bloc sera prévu pour une quinzaine de sportifs (environ 20 m²). Une des douches sera accessible aux PMR.

 - **Création d'une infirmerie** : Elle aura une surface d'environ 12 m² et se situera le plus près possible de la sortie. Les dimensions seront adaptées pour le transport en brancard.
- Les blocs vestiaires-douches pour arbitres et l'infirmerie seront positionnés côté sud à la place des sanitaires actuels et de la buvette.*
- **Les locaux rangements** actuels pourront être réaménagés afin d'optimiser leur capacité (création d'une mezzanine par exemple), création d'un local de 30 m².

REZ DE CHAUSSEE:

- L'entrée actuelle, côté est, sera transformée en issue de secours. La porte existante sera donc à remplacer par une porte non vitrée.
- **Création d'un hall d'entrée** en partie nord pour l'entrée des élèves du collège Marc Sangnier.
-
- **La salle des professeurs actuelle sera transformée en bloc vestiaires-douches individuelles.**

- **Création d'un bloc vestiaires-douches** attenant au dojo, d'une superficie d'environ 20 m² (15 sportifs). Ce bloc vestiaires-douches aura une ouverture directe sur le dojo.

- **Création d'une salle pour les professeurs** à proximité immédiate de l'entrée des élèves, avec vue sur le hall (contrôle du va et vient des élèves). Sa surface sera d'environ 20 m². Prévoir un lavabo avec robinet mélangeur et un miroir 40 cm x 50 cm.

- **Création d'un local rangement** complémentaire ouvert sur le hall de distribution, superficie selon possibilités.
- **Création d'un local technique** d'environ 15 m² pour le nettoyage des locaux, dans lequel l'autolaveuse ainsi que les produits d'entretien pourront être rangés. Prévoir des rangements pour les produits. Carrelage au sol. Prévoir un robinet de puisage eau froide à 60 cm du sol avec raccord rapide pour un tuyau d'arrosage. Prévoir également deux prises électriques

- **Travaux hors agrandissement** : les châssis des 3 salles de sport existantes seront changés. Le maître d'œuvre devra mettre en place les dispositions nécessaires quant au désenfumage de ces locaux si besoin (voir contrôleur technique de l'opération).